

Éditorial



L'année de tous les chantiers

2022 sera pour Prilly l'année de tous les chantiers. Celui du tram a déjà commencé et même si son tracé ne passe que sur une portion faible de notre territoire, l'impact de ses travaux est déjà conséquent. Dans la même zone, les tours de Malley vont sortir de terre ces prochains mois avec tout le réaménagement des espaces alentours et la Vaudoise aréna verra la mise en eau de son centre aquatique.

Plus haut, les travaux d'aménagement des voies du bus à haut niveau de service (BHNS) vont perturber la route de Cossonay dans le but d'améliorer considérablement cet axe. Sans oublier les chantiers privés du campus de SICPA ou de l'importante promotion «Fleur de Lys», tout à l'ouest de notre commune, qui vont transformer le paysage et la dynamique de notre ville.

De notre côté, nous allons devoir entreprendre des rénovations soignées sur nos bâtiments scolaires. Nombre d'entre eux ont mérité un bon coup de jeune.

> suite en page 2



Projet BHNS (bus à haut niveau de service)

Agenda

FÉVRIER

Atelier seniors, trucs et astuces pour entretenir sa mémoire
Vendredi **18**, 9h,
Salle Castelmont,
[détails en page 5](#)

On s'bouge, même le dimanche!
Dimanche **20**, 14h,
collège de l'Union,
[détails en page 4](#)

Séance du Conseil communal
Lundi **28**, 20h, Grande salle

MARS

Lanterne magique
Samedi **5**, 10h,
Cinétoile Malley,
[détails en page 3](#)

Animation: né pour lire
Samedi **5**, 10h,
Bibliothèque de Prilly,
[détails en page 5](#)

On s'bouge, même le dimanche!
Dimanches **6** et **20**, 14h,
collège de l'Union,
[détails en page 4](#)

**Élections cantonales
Grand Conseil
et 1^{er} tour Conseil d'État**
Dimanche **20**, [détails en page 7](#)

**Parents Info Prilly, conférence
«Faire face au comportement
difficile de mon enfant»**
Mardi **22**, Castelmont, salle CC

Lanterne magique
Samedi **26**, 10h, Cinétoile Malley,
[détails en page 3](#)

**ZIGZAG, spectacle dansé
«CAP SUR OQATSUUK»**
Samedi **26**, 17h,
collège de l'Union

Séance du Conseil communal
Lundi **28**, 20h, Grande salle

AVRIL

**Parents Info Prilly, formation
sur les situations potentiellement
dangereuses**
Samedi **2**, collège de Jolimont,
[détails en page 5](#)

**Élections cantonales
2^e tour Conseil d'État**
Dimanche **10**, [détails en page 7](#)

> suite de la page 1

Mais le chantier principal sera celui de l'élaboration d'un plan climat qui nous permette de respecter les engagements internationaux, à savoir l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050. Concrètement, cela signifie qu'en moins de 30 ans, nous devons remplacer toutes les chaudières à gaz et à mazout par des solutions renouvelables (pompes à chaleur, chauffage à distance, énergie bois et solaire) et que nous devons profon-

dément modifier la mobilité (réduction drastique de la mobilité motorisée individuelle, électrification du parc de véhicules). Pour ce faire, il n'y pas de remède miracle et il faut taper tous azimuts. Réduction de la consommation énergétique, assainissement de dizaines de milliers de mètres carrés de surface de logements, pose d'hectares de panneaux photovoltaïques, développement des transports publics et de la mobilité douce,

requalification des axes routiers, extension du réseau de chauffage à distance et toutes les autres solutions permettant une transition rapide, efficace et surtout locale. Mais on le voit, les incitations, subventions, les taux d'intérêt au ras des pâquerettes ne suffisent pas. Il est indispensable d'avoir une base légale forte. Les cantons de Bâle-Ville, de Zurich ou même de Glaris ont interdit les chauffages aux énergies fossiles. Il

est temps de passer ce cap et que le canton de Vaud suive le mouvement en décrétant la fin des chauffages polluants. Nous, autorités communales, avons besoin de ce soutien apporté par un cadre réglementaire strict pour agir. Ce chantier prioritaire doit maintenant être absolument pris en main par le Canton.

Maurizio Mattia, Municipal

Bus à haut niveau de service : le chantier va démarrer!

Le bus à haut niveau de service, ou BHNS de son petit nom, est un projet dont on entend parler de longue date. Son but est de créer des lignes de bus performantes dans l'agglomération lausannoise en aménageant des sites propres aux bus dans la circulation. Cela permettra aux véhicules d'être plus ponctuels et fiables et ainsi d'augmenter le confort d'utilisation. Le BHNS qui nous concerne reprend une partie du trajet actuel de l'ancien bus 9 et le prolonge en direction de Crissier. Les communes de Renens, Crissier et Prilly se coordonnent pour effectuer en même temps les travaux d'aménagements routiers conséquents, nécessaires au passage de ces bus à double articulation.

Pour la ville de Prilly, c'est principalement la route de Cossonay qui sera concernée, et ce sur toute sa longueur (du carrefour de Broye jusqu'à Huttins). Cela implique une emprise sur la route et la fermeture partielle de celle-ci à différentes phases du chantier. Les informations relatives à l'évolution du chantier ainsi qu'à son impact routier vous seront régulièrement transmises via le site officiel de la commune de Prilly et sa page Facebook.

La première nouvelle est que le chantier ne va pas tarder à démarrer. Durant le mois d'avril, des installations vont se mettre en place et

vous verrez au bord des routes un peu d'agitation. C'est dès le début du mois de mai que vont débiter les travaux du côté du carrefour du Bugnon, à la frontière avec Renens, ainsi qu'entre le rond-point du centre et Huttins. Ces premières modifications d'envergure dureront jusqu'au début de l'année 2023. La circulation des bus sera maintenue et assurée. La circulation automobile pourra être déviée. Sur la partie entre le Vieux collège et Huttins, notamment, la route sera unidirectionnelle pendant une part importante du chantier.

La durée totale des travaux est de plus de 3 ans. L'empiétement sur la route et sur les divers espaces publics sera évidemment évolutif, mais la circulation deviendra compliquée au centre de Prilly pour de nombreux mois. Cela sera compensé par le résultat : une route entièrement rénovée diminuant ainsi les nuisances sonores, avec des aménagements agréables pour toutes les formes de mobilité et un bus performant!

Au vu de ces travaux et de ceux en cours dans la région (le tram au sud de Prilly, le LEB sur la route de Neuchâtel, la gare de Lausanne, la fermeture du Grand Pont, etc.), nous vous encourageons vivement d'éviter ces secteurs en voiture et de préférer, si possible, des déplacements en mobilité douce ou en transports publics.



Quand les maris se feront une omelette

Aux Éditions du Lys bleu

Madame Hamilton se fait voler son sac à main. Il est retrouvé vide dans la rue par un policier durant sa ronde nocturne. Ce n'est pas sa propriétaire qui peut le récupérer au poste de police.

Kessy doit présenter une attestation de domicile lors de son inscription à l'université. Là non plus, l'autorité ne délivrera pas la pièce officielle à l'étudiante concernée, pourtant déjà majeure.

Ce n'est qu'au mari et père qu'on délivrera officiellement les objets en question, même si les plus progressistes d'entre eux s'en indignent. Tels sont les usages administratifs officiels encore pratiqués pendant la longue période britannique de la reine Victoria!

Jusqu'à la gestion financière du ménage privé, l'homme décide et dispose. À sa femme ne revient que le rôle de bien le tenir et d'exécuter ses décisions. Les principes d'éducation des enfants et leur avenir sont aussi dictés par le mari. La femme doit les mettre en pratique.

Et pourtant l'obsession de la jeune femme de cette époque est le mariage. À défaut, il ne lui reste plus que les Ordres. Entrer au service d'un homme ou rester fidèle à Dieu et disparaître du monde des vivants.

Inimaginable de rester célibataire à charge des parents et d'essuyer toutes les moqueries. Et la prostitution ne nourrit pas davantage, tant la concurrence est rude.

La femme n'existe donc qu'au travers de l'homme dont l'égoïste confort a ralenti son émancipation. C'était sans compter le courage et l'abnégation de quelques pionnières qui vont enfin ébranler ce paternalisme jusqu'au péril de leur vie. Les Suissesses en tireront enfin profit il y a à peine cinquante ans.

C'est la folle histoire de la condition féminine que raconte ce livre. Disponible dès maintenant à la réception de l'administration communale pour la modique somme de CHF 20.- au lieu de CHF 33.50 en librairies.

Préface de Laurent Tissot, professeur émérite des Universités de Neuchâtel et Lausanne.

À propos de l'auteur

Aldo Rota, d'origine italienne, diplômé de l'Université de Lausanne en économie politique, habite à Prilly depuis plus de 25 ans. Son parcours est marqué de deux principaux axes: l'un financier, durant lequel il effectuera des activités bancaires et économiques, l'autre dans la formation où il enseignera aux moins jeunes la gestion d'entreprise et aux plus jeunes la citoyenneté, les maths, l'économie et le droit.

C'est durant ces années d'enseignement qu'est née l'idée du roman «Quand les maris se feront une omelette». La curiosité et la motivation des élèves face aux sujets traitant de la condition féminine dans le passé lui ont insufflé la volonté de donner une portée plus importante à ce thème. Ce roman est le mariage entre l'envie d'écrire et celle de mettre en valeur les combats qui ont été menés pour en arriver où nous en sommes aujourd'hui.



Mort sur le Nil

Réalisée et jouée par Kenneth Branagh dans le rôle de Poirot, la nouvelle version de *Mort sur le Nil* fait suite au film *Le Crime de l'Orient-Express* également réalisé en 2017 par Kenneth qui y interprétait déjà le célèbre détective privé belge Hercule Poirot.

Dans cette adaptation cinématographique du roman homonyme d'Agatha Christie, nous retrouvons Hercule Poirot qui, en voyage sur le Nil, est contraint de mettre ses vacances entre parenthèses pour enquêter sur un meurtre perpétré à bord d'un luxueux navire de croisière.

Riche héritière, Linnet Ridgeway s'éprend de Simon Doyle, le fiancé de sa meilleure amie, Jacqueline de Bellefort et l'épouse dans la foulée. Les jeunes amoureux, partis en voyage de nocces en Égypte, sont poursuivis par la jeune femme éconduite, dans les étapes successives de leur périple, jusqu'en Égypte. Alors

que Linnet est retrouvée assassinée au cours de leur croisière sur le fleuve, il se trouve que la principale suspecte, Jacqueline, est une des seules personnes à avoir un alibi inattaquable. Qu'en pensera Hercule Poirot? Que révélera l'enquête? L'affaire est loin d'être dans le sac car au fur et à mesure de ses investigations, Hercule Poirot découvre que chacun des passagers avait une bonne raison de tuer Linnet.

Publié le 1^{er} novembre 1937 au Royaume-Uni chez Collins Crime Club, *Mort sur le Nil* est une des plus célèbres enquêtes de Hercule Poirot. Il est publié l'année suivante aux États-Unis, et huit ans plus tard, en 1945, en France. Le livre a fait l'objet d'adaptations au théâtre, à la radio, à la télévision et au cinéma. Le film réalisé par John Guillermin en 1978 a connu un grand succès public, avec Peter Ustinov dans le rôle de Poirot.

Armande Reymond

NOTRE CONCOURS !

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles Cinétoile à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante:

Qui joue le rôle d'Hercule Poirot dans le film de Kenneth Branagh?

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au **25 février 2022**:

- par **carte postale** à l'adresse suivante:

Greffé municipal, rte de Cossonay 40, CP 96, 1008 Prilly

- ou par e-mail à: concours@prilly.ch



Club de cinéma des 6-12 ans

La Lanterne Magique invite les enfants de 6 à 12 ans à découvrir 9 films par année à un prix accessible à toutes et tous.

Avant chaque séance, les enfants reçoivent un journal illustré à propos du film, à lire seul ou en famille. Au cinéma, un spectacle amusant joué par des comédien-ne-s les prépare

à la projection et à la découverte des émotions.

Adapté à leur âge et nouveau chaque saison, le programme présente des films du monde entier, de toutes les époques, genres et techniques.

Inscriptions:
www.lanterne-magique.org

Renseignements:
Nadia Schmid: 021 622 72 07
prilly@lanterne-magique.org

Prochaines séances:
5 et 26 mars 2022



Le Service de l'enfance propose au printemps 2022 un accueil pour les enfants allophones qui vont bientôt commencer l'école, ainsi que pour leurs parents.

ViaEscola – le français pour l'école

Ces animations sont réservées aux enfants qui ne parlent pas – ou peu – le français et qui vont entamer leur scolarité (première année primaire HarmoS) à la rentrée d'août 2022.

Les moments d'accueil ont lieu chaque mercredi du 2 mars au 29 juin 2022, le matin à 9 heures au CVE Le Tilleul et l'après-midi à 14 heures au Collège Centre.

Trois animatrices accueilleront les enfants pour des moments d'activités et de jeux. L'objectif est de développer l'expression orale du français, la confiance en soi et en ses compétences; une manière simple et ludique de se préparer à l'école qui les attend à la rentrée d'août.

Vers l'école – cours pour les parents

Le mercredi après-midi, pendant que les enfants sont accueillis par les animatrices de ViaEscola, une enseignante de Français en Jeu offre aux parents un moment de cours.

Les objectifs sont de débiter et progresser en français, mieux pouvoir communiquer avec les enseignants et l'école, et ainsi soutenir leurs enfants lors de leur rentrée.

Les animations et les cours sont gratuits, il reste encore de la place: inscrivez-vous sans tarder! Informations et formulaires d'inscription disponibles sur le site internet: <https://www.prilly.ch/vivre-a-prilly/cohesion-sociale/integration/cours-de-francais.html>

Des flyers en plusieurs langues sont disponibles à la permanence du Service de l'enfance.

Contact: tél. 021 622 73 00/02, Service de l'enfance, route de Cossonay 40.



Programme d'activités du Service Jeunesse – Rejoignez-nous vite!

Vive les vacances!

Activités payantes à la journée – inscription obligatoire

› Relâches du 21 au 25 février (pour les 6-12 ans) et Pâques du 25 au 29 avril (pour les 6-10 ans): Sports Vacances, des semaines de découvertes sportives, ludiques et variées. Découverte du tir à l'arc, handball, kin-ball, badminton, base-ball, etc. Plus d'infos et inscriptions www.supercamp.ch ou accueil@supercamp.ch.

› Tu sais Pâques quoi faire? du mercredi 20 au vendredi 29 avril (pour les 10-15 ans): activités culinaires, sportives et culturelles. Prillérans: CHF 15.–/jour ou CHF 60.–/semaine. Externes: CHF 25.–/jour ou CHF 100.–/semaine.

› Colonies de vacances à Plan-Sépey (Gryon) 2022.

Pour les 7-12 ans (enfants nés entre juillet 2009 et décembre 2015).

ATTENTION! Au vu du grand succès remporté par nos camps, les inscriptions sont ouvertes en priorité aux enfants domiciliés à Prilly dès le mardi 15 mars à 8h sur www.prilly.ch/jeunesse.

Les familles des autres communes pourront s'inscrire dès le mardi 22 mars à 8h. **Série 1:** 4 au 15 juillet. **Série 2:** 1 au 5 août. **Série 3:** 8 au 12 août. **Série 4:** 24 au 28 octobre.



Et encore...

On s'bouge, même les dimanches 20 février, 6 et 20 mars 2022: les Services Enfance et Jeunesse de la ville de Prilly proposent aux familles prillérans de les rejoindre afin de participer à des activités gratuites dans les salles de sport du collège de l'Union entre 14h et 17h. Les enfants peuvent profiter du mur de grimpe et accéder à 2 salles de gym. Ces activités ludiques, sportives et conviviales sont animées par de jeunes adultes, hommes et femmes, formés pour l'occasion. Encadrés par nos moniteurs/trices, les participants bénéficient d'animations adaptées à leurs âges respectifs. Ils sont répartis en plusieurs groupes: enfants de moins de 4 ans, 4 à 7 ans (avec la présence des parents), de 8 à 11 ans et de 12 à 15 ans. Avec ce projet, la Ville de Prilly met au cœur du sujet la promotion de l'activité physique, ainsi que le plaisir pour ses habitants de jouer et de se dépenser en famille. Les Services Enfance et Jeunesse souhaitent ainsi encourager et favoriser le mouvement pour tous et participer à la lutte contre le surpoids et la sédentarisation infantile. **Passe sanitaire et masque obligatoire dès 16 ans.**



Plus d'informations sous www.prilly.ch/jeunesse et par mail: jeunesse@prilly.ch ou téléphone: 021 622 73 38

COVID – Toutes nos activités ont lieu dans le respect des dernières règles sanitaires édictées par les autorités. Dès lors, les conditions sont susceptibles d'évoluer de semaine en semaine. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements ou en cas de doute.

Des solutions pour faire face aux situations dangereuses



Parents Info Prilly, en collaboration avec l'association Patouch – association romande de prévention de la violence envers les enfants – propose une journée de formation pour les enfants de 5P à 8P.

Il s'agit d'un cours théorique et pratique pour donner aux enfants des solutions concrètes et des outils appropriés face à des situations potentiellement dangereuses.

La partie théorique se déroule en salle de classe et la partie pratique en salle de gymnastique. Ce cours traite et porte sur 9 thèmes centraux : la peur, l'affirmation de soi, les limites de son corps, le droit de se défendre, la manière de porter secours, la violence, les moyens à mettre en place pour prévenir une éventuelle agression, les dangers d'internet et les techniques pour apprendre à se défendre.

Date : samedi 2 avril 2022 au collège de Jolimont

Tarif : CHF 80.- membre / CHF 100.- non membre

Inscriptions : www.parentsinfoprilly.ch ou 079 385 78 78



Atelier seniors

Nouveau à Prilly

Trucs et astuces pour entretenir sa mémoire

Pro Senectute Vaud propose des formations pratiques dans le domaine de la prévention et de la santé avec des intervenants spécialisés.

La mémoire se décline sous de multiples formes et, même si certaines d'entre elles sont sensibles au vieillissement, il existe des stratégies pour les renforcer. Si vous avez l'impression que votre mémoire vous joue des tours et que ces petits oublis sont pesants au quotidien, cet atelier est fait pour vous ! Vous allez y exercer vos différentes mémoires, voir ce qui se passe lorsque vous intégrez de nouvelles informations et ce que vous pouvez faire pour renforcer vos apprentissages. Mélanie Bieler-Aeschlimann, neuropsychologue au Centre Leenaards de la mémoire, nous aidera à comprendre et mieux connaître nos émotions à partir d'exemples concrets, tels que le cinéma.

Lieu	Salle Castelmont, rte de Cossonnay 42, 1008 Prilly
Date et horaire	Vendredi 18 février 2022, de 9h à 12h
Participation	Offert par la Commune de Prilly
Renseignements Inscriptions	Natascha Sciuscio Montagna, animatrice régionale, 079 767 53 90 ou natascha.sciusciomontagna@vd.prosenectute.ch Nombre de places limité, sur inscription jusqu'au 14 février 2022 Certificat COVID obligatoire

Dans le contexte sanitaire actuel, notre programme d'activités peut être soumis à modification. Par ailleurs, nous respectons les mesures édictées par les autorités et vous remercions de vous y référer.

Cette activité est partiellement subventionnée par l'Office fédéral des assurances sociales car elle favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.

Agenda bibliothèque

Animation Né pour lire



Venez partager un moment privilégié autour de la lecture avec votre tout-petit. Entrée libre pour cette animation qui s'adresse aux enfants dès la naissance. Le samedi 5 mars, de 10h à 11h, à la Bibliothèque de Prilly, espace jeunesse.

4

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

OFFRE DIGITALE
1 MONTURE ET 2 VERRES EYEZEN™
FILTRE LUMIÈRE BLEUE
CHF 399.-*

* Voir conditions en magasin

Optic 2000

Rte de Cossonay 21 - 1008 Prilly - 021 624 80 36

Attendu par les amateurs de sport, le chantier du complexe sportif de la Fleur-de-Lys touche à sa fin

Utilisé principalement par le FC Prilly et par les écoles prilléraines, ce bâtiment datant de 1975 a été partiellement détruit dans un incendie en 2018.

La Ville de Prilly a profité de la reconstruction nécessaire pour créer un bâtiment moderne, plus pratique d'utilisation, exemplaire en matière énergétique, mais surtout beau !

Le projet a repris la structure de l'édifice en l'agrandissant côté est d'une surface d'environ 160 m² répartie sur deux niveaux. Cela a permis de regrouper les vestiaires au sous-sol qui disposent maintenant d'une zone de séchage devant le local de douches.



Au rez, nous trouvons une magnifique et chaleureuse nouvelle buvette qui met le bois en valeur et qui devient le lieu de réunions et de rencontres après les événements sportifs. Ce même étage regroupe les autres locaux nécessaires aux écoles et à l'activité du FC Prilly et est accessible et équipé pour les personnes à mobilité réduite.

À l'extérieur, un assemblage harmonieux entre des écailles en métal recyclé et du bois, utilisé en référence à la forêt à proximité.

Un effort particulier a été mis sur l'aspect énergétique. Le pan sud de la toiture est entièrement recouvert de panneaux photovoltaïques et la production de chaleur est 100 % renouvelable, grâce à une pompe à chaleur de dernière génération. Par ailleurs, afin de limiter les coûts et de garder une trace du passé, une partie des sols vintage en terrazzo encore en bon état et la cuisine d'origine ont été conservés.

Le bâtiment suit ainsi les recommandations du label Minergie Eco, garantissant une construction saine et durable tout en atteignant des hautes performances énergétiques.

Tout l'espace extérieur devant le bâtiment a également été repensé : une nouvelle place de jeux, un terrain multisport et une zone avec des dispositifs de fitness ont été positionnés afin de permettre la pratique d'autres sports. Les cyclistes y trouveront également leur compte grâce aux nouvelles infrastructures de stationnement vélo.



Bien que le bâtiment soit déjà en fonction, les espaces extérieurs doivent encore être terminés au printemps prochain. Ils sont actuellement entourés de barrières en attendant les dernières finitions et le développement des plantes sur le cordon végétalisé. Ces espaces de loisirs seront prochainement accessibles à la population.



© Yannic Bartolozzi

Politique énergétique : deux nouvelles installations solaires sur le patrimoine bâti communal

Les toitures du collège de Jolimont et du complexe sportif de la Fleur-de-Lys ont été équipées de capteurs solaires. Les installations ont été conçues afin de couvrir la plus grande surface possible tout en garantissant leur rentabilité.

La Ville de Prilly maintient le cap de sa politique énergétique et de l'atteinte de son objectif de 24 000 m² de capteurs solaires implantés sur le territoire à l'horizon 2024 (environ 10 % de la consommation électrique). Avec ses deux nouvelles installations ajoutant 580 m² de capteurs, elle montre le chemin aux propriétaires privés en matière de transition énergétique.



Complexe sportif Fleur-de-Lys

Le projet du complexe sportif de la Fleur-de-Lys s'intègre dans une réflexion de performance énergétique du bâtiment rénové et agrandi. La production d'électricité photovoltaïque couvrira les besoins du chauffage en alimentant une pompe à chaleur (PAC) air/eau « haute température », fournissant de l'eau chaude pour les douches et du confort thermique dans les vestiaires.

Le parc photovoltaïque du collège de Jolimont a été légèrement surdimensionné par rapport à la consommation d'électricité actuelle du bâtiment en anticipa-

tion du changement de système de chauffage avec une solution PAC et l'implantation de bornes de charge électriques.

Bien entendu, le développement de l'électricité renouvelable locale est l'affaire de toutes et tous et dès 2022 des solutions commerciales novatrices destinées aux bâtiments locatifs vont être proposées. Basées sur le modèle de la communauté d'autoconsommation, elles permettront l'implantation de capteurs photovoltaïques sur les grands immeubles de logements prillérains et offriront aux locataires la possibilité de consommer de l'électricité renouvelable locale, moins cher que l'électricité vendue par les SIL.



Collège de Jolimont

À noter que la Ville de Prilly maintient son offre incitative pour les panneaux photovoltaïques en 2022. Cette aide financière communale couplée à celle de la Confédération permet de couvrir près de 40 % des frais d'investissement d'une installation solaire.



Transports bénévoles

Savez-vous que l'Association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery propose un service de transports bénévoles aux habitants des deux communes et que les personnes de tout âge peuvent en bénéficier ?

Ce service apporte une aide ponctuelle aux personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer, soit vers les lieux de soins (hôpitaux – cliniques – cabinets médicaux ou autres thérapeutes de santé), soit pour faire leurs courses, se rendre chez le coiffeur ou dans une UAT.

Les trajets sont facturés aux bénéficiaires à des tarifs avantageux et progressifs selon le nombre de kilomètres effectués et, bon à savoir, certaines assurances maladie prennent en charge une partie des montants. Renseignez-vous auprès de votre assurance.

Vous n'avez pas besoin de ce service, mais vous souhaitez offrir de votre temps en qualité de chauffeur bénévole, vous avez votre propre véhicule et aimez le contact, nous serions heureux de vous accueillir dans notre équipe, selon vos disponibilités. Le défraiement se monte à CHF 1.-/km.

Pour tout renseignement complémentaire, que ce soit pour bénéficier d'un transport ou offrir vos services en tant que conducteur ou conductrice, nous vous prions de contacter Madame Marie-Jo Demont au 021 646 38 67.

Cartes TL prépayées à prix réduit!

Dès le 1^{er} mars, la ville de Prilly proposera à nouveau des cartes TL prépayées à prix réduit. Un déplacement en bus vous coûtera CHF 1.- ou 2.- selon la possession ou non d'un demi-tarif. Au vu de leur succès en 2021 et afin que tout le monde puisse en profiter, **une carte de 10 trajets est disponible par personne et par mois. Une limite de 5 par habitant-e pour l'année est appliquée.**



L'offre en transports publics ne cesse de se développer et de s'améliorer sur le territoire prillérain, profitez donc de vous déplacer de manière durable à prix malin!

Achat des cartes à la réception de l'Administration communale.
Énergie & Environnement



Élections cantonales

Tous les 5 ans, les citoyennes et citoyens vaudois ont la possibilité d'élire les autorités cantonales. Il est venu le temps de sélectionner les membres du Grand Conseil (autorité législative) ainsi que ceux du Conseil d'État (pouvoir exécutif) pour la nouvelle législature courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2027.

Le Grand Conseil, qui correspond au parlement du canton, est composé de 150 députés représentant les dix arrondissements vaudois.

Chaque arrondissement a un nombre de représentants qui varie en fonction de la population présente sur le territoire concerné. Pour le district de l'Ouest lausannois dont fait partie Prilly, ce seront 15 député-e-s qui seront élu-e-s.

Le Conseil d'État, soit le gouvernement du canton de Vaud, est composé de 7 membres qui dirigent les différents départements.

Le premier scrutin est agendé au 20 mars 2022. Les enveloppes de vote seront au plus tard le 8 mars dans vos boîtes aux lettres et l'administration de la ville de Prilly reste à votre disposition pour vous renseigner ou vous aider dans le processus de vote. Des précisions se trouvent également sur le lien suivant : <https://www.vd.ch/elections-cantonales>

Matériel électoral

Chaque personne ayant le droit de vote reçoit par la poste son matériel électoral personnel. En cas de problème (erreur, matériel détérioré, égaré), nous vous invitons à contacter immédiatement l'Office de la population au 021 622 73 21.

Où déposer votre enveloppe de vote

Administration communale :
jusqu'à 11h le 20 mars à la route de Cossonay 40



2 boîtes aux lettres « Votations »



1 boîte aux lettres à droite de l'entrée de l'administration

Bureau de vote :

Dimanche 20 mars de 10h à 11h
Salle communale de l'Église de St-Etienne,
chemin du Vieux-Collège

Envoi par courrier postal :

Glissez votre enveloppe affranchie dans une boîte postale au plus tard le lundi 14 mars, jusqu'à minuit (courrier B). Passé ce délai, vous devrez affranchir votre enveloppe en courrier A ou la déposer à l'administration communale.

⚠ Petit rappel des nouveaux horaires ⚠

Afin de répondre aux besoins de ses habitant-e-s, l'administration a adapté ses horaires depuis le mois de janvier.

Retirer une carte journalière, obtenir des informations sur le macaron de stationnement ou refaire sa carte d'identité, voici quelques services que fournit l'administration le lundi soir jusqu'à 18 h 15. Ainsi, prendre congé pour effectuer ces démarches n'est plus nécessaire. De plus, nos collaboratrices et collaborateurs assurent une ouverture non-stop le vendredi de 8 h à 13 h.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à nos guichets, selon les horaires actuels suivants :

Administration générale Office de la population Domaines & Bâtiments Énergie & Environnement Finances Ressources humaines	Lundi: 8 h-11 h 45 et 13 h 30-18 h 15 Mardi, mercredi, jeudi: 8 h-11 h 45 et 13 h 30-16 h 30 Vendredi: 8 h-13 h
Aide sociale communale	Lundi: 8 h-11 h 45 et 13 h 30-18 h 15 Jeudi: 8 h-11 h 45 et 13 h 30-16 h 30
Urbanisme, Travaux	Lundi à jeudi: 8 h-11 h 45 et après-midi sur rendez-vous Vendredi: 8 h-13 h
Enfance	Lundi et mercredi: 8 h-11 h 45 Mardi et jeudi: 13 h 30-16 h 30

Information aux propriétaires de chiens

Si vous venez d'emménager à Prilly avec votre chien ou venez d'en acquérir un, vous devez l'annoncer **d'ici au 28 février 2022** à l'Office de la population. Il en est de même pour les chiens acquis ou reçus, donnés, vendus ou décédés en 2021.

Les chiens déjà inscrits en 2021 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office; il n'est donc pas nécessaire de les inscrire à nouveau.



Toute acquisition d'un chien en cours d'année doit être annoncée **dans les 15 jours** par le propriétaire.

Chaque chien doit être identifié au moyen d'une **puce électronique** mise en place par un vétérinaire, au plus tard trois mois après sa naissance.

Pour information, la vaccination préventive contre la rage de tous les chiens n'est plus obligatoire, **sauf** en cas de voyage à l'étranger et pour les chiens importés de l'étranger.

Impôt sur les chiens

Tout propriétaire doit s'acquitter d'un impôt cantonal et communal de CHF 220.- au total par année. Exonérations pour les personnes bénéficiaires de prestations complémentaires et du revenu d'insertion, sur présentation de pièces justificatives.

Chien dit potentiellement dangereux

La détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du Département cantonal en charge des affaires vétérinaires et les chiens doivent y être annoncés:

Service cantonal vétérinaire, rue du Dr-César-Roux 37, 1014 Lausanne.

Les formulaires d'annonce, la loi et le règlement d'application sont disponibles sur le site internet du canton de Vaud: www.vd.ch/fr/themes/vie-privee/animaux/animaux-domestiques/

Renseignements:

Office de la population, Registre des chiens
Route de Cossonay 40, Prilly | Tél. 021 622 73 22 | population@prilly.ch

Rappel important! Factures taxe déchets

La Ville de Prilly facture chaque année, au mois d'octobre, une taxe forfaitaire de CHF 66.- à chaque habitant âgé de plus de 18 ans.

Cette taxe permet de financer une grande partie des charges liées à la collecte et au transport des déchets recyclables, elle est donc fort utile.

La Ville informe toutes les personnes ayant oublié de payer cette taxe, malgré les rappels émis, que les procédures usuelles de recouvrement seront introduites au mois de mars 2022. Ces procédures légales génèrent des frais et intérêts, notamment des offices des poursuites, à charge de l'habitant.

La Municipalité invite ainsi les personnes concernées à payer sans délai leur taxe.

Pour obtenir un nouveau bulletin de versement, vous pouvez prendre contact par e-mail: bourse@prilly.ch ou par téléphone au 021 622 72 26.

IMPRESSUM

ÉDITEUR RESPONSABLE

Commune de Prilly

CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION

PCL Presses Centrales SA
Papier recyclé Rebello



ADRESSE DE LA RÉDACTION

Ville de Prilly
Route de Cossonay 40
Case postale 96
1008 Prilly
prillheraut@prilly.ch
Tél. 021 622 72 11

Paraît 5 fois par année
Tirage: 6900 ex.

DÉLAIS RÉDACTIONNELS	PARUTIONS
10.03.2022	08.04.2022
09.05.2022	10.06.2022
18.08.2022	16.09.2022
03.11.2022	02.12.2022

Les textes publiés dans ce journal sont de la seule responsabilité de leurs auteurs quant à leur contenu et leur forme.

ANNONCES COMMERCIALES

1/4 page (98 x 130,5 mm)	Fr. 250.-
1/8 page (98 x 63,25 mm)	Fr. 150.-
1/16 page (47 x 63,25 mm)	Fr. 70.-



VILLE DE
PRILLY

www.prilly.ch

